

Sujet : [INTERNET] EP Réserve naturelle nationale de la Seine Champenoise

De : Claude <[redacted]>

Date : 13/12/2022 22:33

Pour : pref-ep-rnn-seine-champenoise@aube.gouv.fr

Enquête Publique du projet de création de la réserve naturelle Nationale de la Seine Champenoise

Messieurs et Madame les Commissaires Enquêteur, Roger KISTER, Jean Louis FALIÈRE et Madame Geneviève VOCHELET.

Je représente en tant que Président de l'association P.P.E.51 (Protection des Paysages et de l'Environnement dans le 51) pour cette Enquête Publique et notre association est pour la création de cette Réserve Nationale de la Seine Champenoise pour les motifs suivants;

Ce parc protège la biodiversité de cette espace tant menacé par l'exploitation de sable, par l'exploitation agricole céréalière, par l'exploitation des énergies renouvelables tel que les parc éoliens (attention à celui de Clesles et de Saint Just- Sauvage), par l'épandage des digestats des methaniseurs.

Ce parc protège ces paysages de zones humides mais il faut essayer de permettre des activités ludiques tel que les promenades, les sports nautiques non motorisés, la chasse au gros gibier pour réguler les populations de sangliers et autres.

Ce parc permettra de contribuer à la préservation de la ressource en eau de ce secteur.

Ce parc va enrichir les atouts touristique de ce secteur desservi par le vélo route du canal de la Haute Seine.

Je vous présente, Madame Messieurs, mes salutations les plus respectueuses.

Le Président de P.P.E.51

Claude LECOMTE